



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DES FORAITS DE

### REMONTÉES MECANIQUES SEM SEDEV- DOMAINE SKIABLE DE VARS

SEM SEDEV – 3 Cours G.Rohner -05560 VARS.tel 04.92.46.51.04 -

[semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr)

Société Anonyme au capital de 4 485 000€ - représentée par Mr Dominique LAUDRE, RCS Gap 386250211 Numéro TVA intracommunautaire : FR 913 862 502 11

#### MENTIONS LEGALES

L'Exploitant est la SEM SEDEV, SA d'économie mixte à conseil d'administration, au capital de 4.485.000 €, dont le siège social est situé 3 Cours G.Rohner, 05560 VARS LES CLAUX inscrite au RCS de GAP sous le numéro 386250211.

Toute demande d'information ou réclamation doit être adressée à :

SEM SEDEV Cours G ROHNER, 05560 VARS LES CLAUX

[semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr)

tel : 04 92 46 51 04

#### GENERALITES

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « Conditions Générales de Vente ») ont pour objet de régir les relations entre la SEM SEDEV et Client effectuant un achat de forfait de remontées mécaniques sur le domaine skiable de Vars.

Elles sont rédigées en français dans leur version originale qui seule fait foi et prévaut sur toute autre version.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir acceptées avant son achat immédiat ou la passation de sa commande.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur à la date de l'achat immédiat ou de la passation de la commande.

L'achat immédiat ou la passation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente, accessibles à tout moment sur le site internet [www.skipass.vars.com](http://www.skipass.vars.com).

Le fait de ne pas exercer, à un moment quelconque, une prérogative reconnue par les présentes Conditions Générales de Vente, ou de ne pas exiger l'application d'une stipulation quelconque de la convention issue desdites Conditions Générales de Vente ne pourra en aucun cas être interprété, ni comme une modification du contrat, ni comme une renonciation expresse ou tacite au droit d'exercer ladite prérogative dans l'avenir, ou au droit d'exiger l'exécution scrupuleuse des engagements souscrits aux présentes.

Dans l'hypothèse où l'un quelconque des termes des Conditions Générales de Vente serait considéré comme illégal ou inopposable par une décision de justice, les autres dispositions resteront en vigueur.

Les présentes conditions générales sont applicables à compter du 13 Septembre 2024 et sont valables exclusivement sur la saison d'hiver et la période estivale, sous réserve d'ouverture.

#### FORAITS

Le forfait est composé d'un support rechargeable sur lequel est enregistré un titre de transport.

En cours de validité, le forfait donne accès aux remontées mécaniques et au domaine skiable de Vars, et pour certains d'entre eux, à tout ou partie des remontées mécaniques de la Forêt Blanche (espace comprenant les domaines de Vars et Risoul, en service suivant la catégorie de titres dans les conditions et modalités précisées ci-après.

Le titulaire utilisant un titre de transport lui donnant accès aux remontées mécaniques du grand domaine de la Forêt Blanche exploité par la Sem SeDEV et Risoul Labellemontagne doit effectuer son premier passage de la journée aux bornes d'accès d'une remontée mécanique exploitée par la société auprès de laquelle le titre de transport a été acheté.

L'utilisateur doit être porteur de son forfait et de son justificatif de vente correspondant à chaque sortie sur le domaine.

Pour permettre la transmission des informations encodées lors du passage aux bornes de contrôle, le forfait doit être porté à gauche et éloigné d'un téléphone portable, de clés et de toute forme d'emballage composé même partiellement d'aluminium.

En aucun cas deux forfaits ne doivent être utilisés simultanément, même si l'un d'eux est périmé. Cette règle stricte est applicable aussi pour les forfaits avec journées non consécutives et non datées : la SEM SEDEV ne saurait être tenue pour responsable du déclenchement simultané de plusieurs titres détenus le même jour par un même porteur.

#### SUPPORTS DE TITRES DE TRANSPORT

Les supports magnétiques Keycard sont vendus au tarif indicatif de 3€ TTC. Ils sont rechargeables plusieurs fois dans la limite d'une garantie de 2 ans. La garantie ne s'applique qu'en cas d'utilisation normale du support. Elle consiste dans la

délivrance d'un nouveau support en remplacement du support défectueux

Le rechargement de ces supports peut s'effectuer directement sur le site de vente [www.skipass.vars.com](http://www.skipass.vars.com), sur l'appli VARS et aux caisses de la SEM SEDEV. Tant que le forfait ou le titre de transport enregistré sur le support rechargeable n'est pas complètement consommé ou épuisé, il ne doit être rechargé d'aucun autre titre de transport.

#### SECURITE ET ASSURANCES PROPOSEES

Au moment de l'achat de votre forfait, la SEM SEDEV, gestionnaire du domaine skiable de la commune de Vars, met à votre disposition et sur demande, gratuitement un plan des pistes (guide du skieur).

Vous trouverez dans ce document toutes les informations vous permettant d'évaluer sur l'ensemble de nos pistes.

L'assurance est facultative et vivement conseillée. Le client peut choisir la souscription d'une assurance journalière ASSUR GLISS strictement liée à son type de forfait et à sa validité et soumise aux conditions de la société wtw accessible en ligne sur [www.grassavoie-montagne.com](http://www.grassavoie-montagne.com). Ce choix est également possible pour les forfaits saison. Courtier Gras Savoie Montagne N° ORIAS 07 001 707.

#### CONDITIONS D'EMISSION, DE CONTROLE DES TITRES DE TRANSPORT

Tous les forfaits sont datés et les forfaits plurijournaliers sont datés et consécutifs.

##### 1- Les Photographies

La vente de forfaits d'une durée Saison est subordonnée à la remise d'une photo récente, de face, sans lunettes de soleil, ni couvre-chef. Le changement de photographie est obligatoire tous les 2 ans à partir de 13 ans et tous les ans pour les moins de 13 ans.

Cette photographie sera conservée par la SEM SEDEV dans son système informatique de billetterie pour faciliter les éventuels rechargements du titre, sauf opposition de la part du client.

##### 2- Les justificatifs

L'obtention de la réduction tarifaire liée à l'âge implique la présentation de justificatifs d'identité. Les enfants de 5 à 12 ans et les séniors de plus de 65 ans devront justifier de leur âge. Pour les étudiants c'est la carte Etudiant études supérieures en cours de validité qui sera demandée par le service des caisses au moment de l'achat.

Il est rappelé que le forfait est personnel, non cessible et non transmissible. Il appartient donc à l'usager de conserver son titre de manière à ce qu'il ne soit pas utilisé de manière abusive par un tiers.

La SEM SEDEV est parfaitement habilitée à demander des justificatifs d'âge et de filiation. Un contrôle par des contrôleurs assermentés peut être effectué au départ des remontées mécaniques pour l'ensemble de ces justificatifs.

L'obtention de la gratuité des moins de 5 ans et des réductions (5/12 ans,+ de 65 ans) sur forfait saison et sur forfaits ½ journée / journée / séjour est soumise aux conditions suivantes : avoir l'âge requis à la date de début de la saison officielle pour les titres saison et avoir l'âge requis à la date du 1<sup>er</sup> jour de validité du forfait ½journée/journée/séjour.

##### 3- Prix

Tous les tarifs publics de vente des forfaits, des titres de transport et des supports sont affichés dans les points de vente. Ces tarifs sont exprimés en euros et toutes taxes comprises selon la TVA en vigueur au jour de l'achat immédiat. Ceux-ci figurent également sur le site internet [www.skipass.com](http://www.skipass.com)

Des réductions ou des gratuités sont proposées à différentes catégories de personnes selon les modalités disponibles aux points de vente et sur présentation au moment de l'achat, de pièces justifiant l'avantage tarifaire. Aucune photocopie de justificatifs ne sera acceptée. Aucune réduction ou gratuité ne sera accordée après l'achat. La détermination de l'âge du client à prendre en compte sera celui au jour de début de validité du forfait à délivrer.

##### 4- Modalités de paiement

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de l'achat immédiat du forfait. Les règlements aux caisses sont effectués soit en espèces, soit en chèque français à l'ordre de la SEM SEDEV (sur présentation d'une pièce d'identité), soit en carte bancaire (Visa, Eurocard ou MasterCard) soit en chèque vacances nominatifs émis par l'ANCV dans la limite de 50% du montant total de la commande.

##### 5- Justificatifs de vente

Chaque émission de forfait donne lieu à la remise d'un justificatif de vente sur lequel



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DES FORFAITS DE

### REMONTÉES MECANIQUES SEM SEDEV- DOMAINE SKIABLE DE VARS

SEM SEDEV – 3 Cours G.Rohner -05560 VARS.tel 04.92.46.51.04 -

[semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr)

Société Anonyme au capital de 4 485 000€ - représentée par Mr Dominique LAUDRE, RCS Gap 386250211 Numéro TVA intracommunautaire : FR 913 862 502 11

figure la nature du titre de transport, sa date de validité, son numéro unique et l'assurance éventuelle. Ce justificatif doit être conservé pour être présenté lors de tous recours ultérieurs (pertes, assurances, secours). En cas d'achat de l'assurance, **seul le justificatif fait foi.**

#### 6- Contrôle et infractions aux clauses de transport

Le client doit être porteur de son forfait durant tout le trajet effectué sur les remontées mécaniques, de l'aire de départ à l'aire d'arrivée. L'absence de forfait, l'usage d'un titre de transport non valable ou encore le non-respect des règlements de police affichés au départ des remontées mécaniques, constatés par un contrôleur assermenté, feront l'objet :

\*Soit du versement d'une indemnité forfaitaire éteignant l'action publique. Cette indemnité forfaitaire est égale à CINQ fois la valeur du titre de transport journalier correspondant au domaine de la société émettrice, augmentée le cas échéant de frais de dossier dont le montant est fixé par la réglementation en vigueur.

Le contrevenant devra aussi s'acquitter du titre de transport. (Articles L342-15, R342-19 et R342-20 du code du tourisme et Articles 529-3 et suivants du Code de procédure pénale).

\* Soit de poursuites judiciaires.

Les contrôleurs assermentés pourront demander la présentation de toutes pièces justifiant des avantages tarifaires accordés au titulaire d'un titre de transport à tarif réduit ou gratuit.

Si le contrevenant refuse ou se trouve dans l'impossibilité de justifier de son identité, le contrôleur assermenté en rend compte immédiatement à tout officier de police judiciaire de la police nationale ou de la gendarmerie nationale territorialement compétent, qui peut alors lui ordonner sans délai de lui présenter sur le champ le contrevenant. Ce contrôleur assermenté pourra également procéder au retrait du forfait, en vue de le remettre à son véritable titulaire. En vue de lutter contre la fraude, l'usager est informé que les photos enregistrées sur les forfaits (8 jours et plus et saison) apparaissent sur les écrans de contrôle des bornes.

#### CONDITIONS D'UTILISATION

Seules les informations contenues dans la puce du support font foi. Toute transmission et revente sont interdites.

Le forfait est personnel ; il n'est ni cessible, ni transmissible et ne peut faire l'objet d'un prêt à titre gratuit ou onéreux. Pour cette raison ; les titres doivent être achetés aux caisses officielles. La SEM SEDEV ne peut être tenue responsable de toute inexécution ou mauvaise exécution des offres de sociétés partenaires.

#### REMBOURSEMENT DES FORFAITS

##### a) Forfait partiellement utilisés ou non utilisés

Dans le cas où les forfaits ou titres de transport délivrés resteraient partiellement ou non utilisés du fait du Client pendant la saison en cours, il ne sera accordé aucun échange, aucun report sur l'année suivante ni aucun remboursement. Cette règle stricte concernera aussi bien les forfaits journées consécutives ou non consécutives. Les titulaires de titre de transport se doivent de se renseigner sur l'existence de compagnies d'assurances avant tout achat.

##### b) Perte, destruction ou vol

En cas de perte, détérioration ou vol d'un titre de transport et sur présentation du justificatif de vente, il sera procédé à la remise d'un duplicata pour la durée restant à courir. Cette mesure, après vérification d'usage, sera subordonnée à la remise d'un « justificatif de vente » qui a été délivré au moment de l'achat du titre et/ou à la consommation du n° de titre indiqué sur le forfait.

Les frais de dossier pour la réémission sont fixés à :

- Tout forfait, oublié, perdu, cassé : 10 €
- Vente en ligne : erreur de la part de l'utilisateur lors d'un achat/rechargement : 5€.

Les forfaits retrouvés sont recueillis auprès du bureau Central de la Sem SeDev. Le titre volé, perdu ou détérioré faisant l'objet d'un remplacement sera neutralisé aux bornes. Dans l'hypothèse où le client retrouverait son forfait, il n'aurait pas de recours pour le remboursement des frais de duplicata.

##### c) Fermeture ou interruption de service- aléas météorologiques

L'exploitant ne peut être tenu pour responsables des conditions météorologiques rencontrées lors de l'utilisation du titre. Il est de la responsabilité de chaque client de se renseigner sur les conditions climatiques et de visibilité par tous moyens à

sa disposition préalablement à tout achat de titre.

Seul un arrêt complet et consécutif des remontées mécaniques de plus d'une demi-journée peut donner lieu à un dédommagement du préjudice subi par le client. Ce dédommagement peut prendre les formes suivantes au choix du consommateur :

A/ soit une prolongation immédiate de la durée de validité du titre de transport.

B/ soit un avoir en euros à utiliser avant la fin de la saison d'hiver suivant celle en cours (N+1)

C/ soit un remboursement différé équivalent à 50% du prix moyen à la journée **du titre acheté (exemple : sur un titre 6 jours, prix moyen = tarif 6 jours/6) par journée ou demi-journée d'interruption.**

Les modes de dédommagement B et C devront faire l'objet d'une demande réalisée à la billetterie ou la caisse auprès de laquelle le Client a acquis son forfait ou par courriel à l'adresse suivante : [semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr), dans un délai d'un mois suivant la survenance de l'évènement accompagné des justificatifs de vente. Le dédommagement interviendra au plus tard dans les trois mois suivant la réception de l'ensemble des pièces justificatives.

Seuls les titres ayant été acquis et réglés directement par les clients auprès de l'exploitant SEM SEDEV, peuvent donner lieu à un dédommagement. S'agissant des FORFAITS SAISON, aucune compensation ne pourra être accordée en cas d'interruption de service ou de fermeture anticipée du domaine skiable. Les compensations prévues aux présentes sont libératoires pour la SEM SEDEV et exclusive de tout autre dédommagement.

##### d) Maladie ou accident et autre évènement personnel

Il ne sera procédé à aucun avoir, report ou remboursement des titres de transport pour accident, maladie et toute autre cause personnelle (sauf décès justifié d'un proche) quelle que soit leur durée de validité. Les titulaires de titre de transport se doivent de se renseigner sur les conditions contractuelles de leur compagnie d'assurances avant tout achat.

##### e) Réclamations Hors Fermeture ou interruption de service

Toute réclamation doit être adressée à la SEM SEDEV dans un délai d'un mois suivant la survenance de l'évènement à l'origine de ladite réclamation, par courriel à l'adresse suivante : [semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : SEM SEDEV – 3 COURS G. ROHNER -05560 VARS LES CLAUD. Le service clientèle dispose d'un mois pour vous répondre. A défaut de réponse satisfaisante dans ce délai le consommateur a la possibilité de saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, selon les dispositions de la clause « Droit applicable-Règlement des litiges » des présentes CGV.

##### f) Cas de force majeure

En cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code Civil entraînant une fermeture de longue durée ou une fermeture anticipée du domaine, la SEM SEDEV ne procédera à aucun remboursement ou compensation pour les porteurs d'un forfait saison au-delà de 75 jours d'ouverture partielle ou totale du domaine skiable.

En cas de survenance d'un cas de force majeure, l'exécution des obligations dont la réalisation est devenue impossible est suspendue tant que dure cette impossibilité. Est considéré comme un cas de force majeure, tout évènement échappant au contrôle du débiteur, raisonnablement imprévisible lors de la conclusion du contrat, dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées et qui empêche l'exécution de son obligation par le débiteur, conformément à l'article 1218 du Code civil.

Sont considérés notamment comme cas de force majeure, les incendies, les inondations, les tempêtes, les accidents graves de matériels ou outillages, la mobilisation, la guerre, les interruptions de transports, les interruptions ou fermetures de service liées à des restrictions énergétiques, la propagation d'un virus qui serait qualifié par les autorités de stade 3 de l'épidémie ou autre équivalent applicable, le déclenchement de la Covid-19 chez l'exploitant rendant l'exécution de la prestation impossible, soit pour des raisons sanitaires, soit pour des raisons d'indisponibilités des personnes clés devant assurer exécution de la prestation.

La survenance d'un cas de force majeure exonère le débiteur de sa responsabilité contractuelle.

#### VENTE A DISTANCE/WEB/INTERNET

Les ventes à distances depuis notre Site internet [www.skipass.vars.com](http://www.skipass.vars.com) sont soumises :

- aux présentes conditions générales de vente et d'utilisation des forfaits de remontées mécaniques et,
- aux conditions particulières de vente de vente des forfaits sur le site internet susvisé.



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DES FORFAITS DE

### REMONTÉES MECANIKES SEM SEDEV- DOMAINE SKIABLE DE VARS

SEM SEDEV – 3 Cours G.Rohner -05560 VARS.tel 04.92.46.51.04 -

[semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr)

Société Anonyme au capital de 4 485 000€ - représentée par Mr Dominique LAUDRE, RCS Gap 386250211 Numéro TVA intracommunautaire : FR 913 862 502 11

#### TRAITEMENT INFORMATISE D'INFORMATION NOMINATIVES

Les informations personnelles collectées dans le cadre du processus de vente, sont destinées à permettre l'émission des forfaits de ski et la vente de prestations associées. Elles sont conservées pendant 3 ans pour l'envoi de communications commerciales et 10 ans pour les données relatives aux factures, elles sont accessibles par les opérateurs de vente et le service technique billetterie SEM SEDEV.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en nous contactant [semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr) ou par courrier à SEM SEDEV – 3 COURS G. ROHNER -05560 VARS LES CLAUX Conformément à la loi « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée le 7 octobre 2016 et au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 Mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données personnelles vous concernant, d'un droit à la limitation de traitement, d'un droit d'opposition au traitement, d'un droit de retrait du consentement et du droit à la portabilité des données. Vous pouvez exercer vos droits en contactant la SEM SEDEV par mail à [semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Enfin, vous avez le droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort.

#### DROIT APPLICABLE – REGLEMENT DES LITIGES

Dans le cas où les présentes CGVU seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française des présentes CGVU est la seule à faire foi.

Les présentes CGVU sont soumises tant pour leur interprétation que leur mise en œuvre, au droit français.

Toute réclamation doit être adressée, en premier lieu, à la SEM SEDEV dans un délai de 1 mois suivant la survenance de l'événement à l'origine de ladite réclamation, sans préjudice des voies et délais légaux pour agir en justice, à l'adresse suivante : SEM SEDEV – 3 COURS G. ROHNER -05560 VARS LES CLAUX - France

A défaut de réponse satisfaisante dans le délai ci-dessus mentionné, vous pourrez recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends et notamment en ayant recours, gratuitement, dans le délai d'un an à compter de votre réclamation, au médiateur Tourisme et Voyage. <http://www.mtv.travel> ou par courrier à l'adresse suivante : MTV Médiation Tourisme Voyage -BP 80 303- 75823 PARIS cedex 17.

Vous pourrez également, afin de résoudre votre litige, accéder à la plateforme européenne de règlement des litiges en ligne prévu par le règlement (UE) n° 524/2013 du 21 mai 2013 relatif au règlement en ligne des litiges de consommation, notamment transfrontaliers, en suivant le lien <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

En cas d'échec de cette médiation, ou si vous ne souhaitez pas y recourir, vous demeurez libre de soumettre votre différend aux tribunaux compétents.

#### URGENCE SANITAIRE

En cas d'urgence sanitaire, la SEM SEDEV peut mettre en place des dispositions particulières répondant aux prescriptions sanitaires réglementaires Françaises et communique sur les mesures d'hygiène et de distanciation sociale dites « barrières ». Le client est tenu de respecter ces prescriptions réglementaires et mesures sanitaires. Tout porteur d'un titre de transport est tenu de respecter ces prescriptions réglementaires et mesures sanitaires. A ce titre, le client s'oblige notamment à respecter les consignes tant écrites que verbales le cas échéant (et les pictogrammes les complétant le cas échéant) qui lui seront transmises et dispensées par le vendeur et par son personnel, en amont comme au cours de sa présence sur site et de l'accomplissement de la prestation

#### INFORMATION CO2 DES PRESTATIONS DE TRANSPORT

En application de l'article L 1431-3 du Code des transports, la SEM SEDEV communique ci-après l'information CO2 relative aux prestations de transport par remontées mécaniques : Le CO2 transport pour un forfait journée sur le Domaine de Vars est de 185 g équivalent à un parcours en voiture de 1,4 km. Pour tout renseignement complémentaire, il convient de s'adresser au service suivant : SEM SEDEV – 3 COURS G. ROHNER -05560 VARS LES CLAUX - France.

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE MULTI ACTIVITES SEM SEDEV -  
DOMAINE SKIABLE DE VARS**

SEM SEDEV – 3 COURS G.ROHNER – 05560 VARS LES CLAUX  
TEL 04.92.46.51.04 – FAX 04.92.46.62.30 -[semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr) Société  
Anonyme au capital de 4 485 000€ - représentée par Mr Dominique LAUDRE, RCS Gap  
386250211 Numéro TVA intracommunautaire : FR 913 862 502 11

**CONDITIONS GENERALES**

Les présentes Conditions Générales et Particulières de Vente régissent les modalités des ventes conclues entre la SEM SEDEV, SA d'économie mixte à conseil d'administration au capital de 4.485.000€, dont le siège social est situé Hôtel de Ville -05560 VARS LES CLAUX – inscrite au RCS de GAP sous le numéro 86250211, et tout consommateur effectuant un achat de la carte multi-activités, dans un point de vente, dans des automates ou sur le Site Internet <https://skipass.vars.com>. Elles sont rédigées en français dans leur version originale qui seule fait foi et prévaut sur toute autre version.

**Les Conditions Générales sont accessibles par le Client sur le Site internet <https://skipass.vars.com> ainsi que dans les points de vente à tout moment.**

**Le Client déclare avoir pris connaissance des dispositions suivantes avant de passer commande d'une carte Multi-activités.**

**1- Définition**

**Le « Multi Activités» permet à son détenteur d'accéder à des activités situées sur le territoire du domaine de Vars : remontées mécaniques piétons, piscine et luge d'été.**

**2- Tarifs**

Les prix des Produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Ils tiennent compte de la TVA en vigueur pour la France au jour de la commande.

Les prix annoncés ne tiennent pas compte des éventuels frais de port qui sont à la charge du Client en cas de vente à distance.

**Les tarifs applicables sont ceux en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.**

**3- Paiement**

Le paiement du prix est exigible au moment de la commande.

**Les paiements sont effectués par carte bancaire (Visa, Eurocard, Master Card,), espèces, chèques ou chèques vacances nominatifs émis par l'ANCV dans la limite de 50% du montant total de la commande..**

**4- Remboursement**

Dans le cas où la carte multi-activités ne serait pas totalement épuisée du fait du consommateur, elle ne sera ni remboursée ni échangée. Les titres devront être consommés durant les mois de juillet et août 2025. Au-delà, ils ne pourront plus être utilisés et ce, sans qu'il soit procédé à son remboursement, ni à un report de validité.

**5- Droit applicable – Règlement des litiges**

**Les présentes conditions générales sont soumises au Droit Français.**

**Toute réclamation devra être adressée, en premier lieu, à la SEM SEDEV dans un délai de 1 mois suivant la survenance de l'événement à l'origine de ladite réclamation, sans préjudice des voies et délais légaux pour agir en justice, à l'adresse suivante : SEM SEDEV – 3 COURS G. ROHNER -05560 VARS LES CLAUX – France.**

**A défaut de réponse satisfaisante dans le délai ci-dessus mentionné, vous pourrez recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends et notamment en ayant recours, gratuitement, dans le délai d'un an à compter de votre réclamation, au médiateur Tourisme et Voyage qui peut être saisi :**

- **Directement sur le site : <http://www.mtv.travel> ou,**
- 
- **Par courrier à l'adresse suivante : MTV Médiation Tourisme Voyage -BP 80 303- 75823 PARIS cedex 17.**

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE MULTI ACTIVITES SEM SEDEV -  
DOMAINE SKIABLE DE VARS**

SEM SEDEV – 3 COURS G.ROHNER – 05560 VARS LES CLAUD  
TEL 04.92.46.51.04 – FAX 04.92.46.62.30 -[semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr) Société  
Anonyme au capital de 4 485 000€ - représentée par Mr Dominique LAUDRE, RCS Gap  
386250211 Numéro TVA intracommunautaire : FR 913 862 502 11

**Vous pourrez également, afin de résoudre votre litige, accéder à la plateforme européenne de règlement des litiges en ligne prévu par le règlement (UE) n° 524/2013 du 21 mai 2013 relatif au règlement en ligne des litiges de consommation, notamment transfrontaliers, en suivant le lien <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.**

**En cas d'échec de cette médiation, ou si vous ne souhaitez pas y recourir, vous demeurez libre de soumettre votre différend aux tribunaux compétents.**

**CONDITIONS PARTICULIERES APPLICABLES A LA VENTE EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET**

**Mentions légales**

L'Exploitant du Domaine Skiable de VARS est la SEM SEDEV, SA d'économie mixte à conseil d'administration au capital de 4.485.000€, dont le siège social est situé Hôtel de Ville -05560 VARS LES CLAUD – inscrite au RCS de GAP sous le numéro 86250211

**Toute demande d'information ou réclamation doit être adressée à :**

**Sem SEDEV – 3 cours G.Rohner -05560 VARS LES CLAUD [semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr)**

**Tél : 04.76.33.91.31 – Fax : 04.92.46.62.30 <https://skipass.vars.com>**

**Le Site <https://skipass.vars.com> (ci-après le Site) est la propriété et est édité par la SEM SEDEV. Le directeur de la publication est Monsieur Christian REVERBEL. L'hébergeur du Site est la société JB CONCEPT, dont l'adresse est 2 rue de la Dispose, 38130 ECHIROLLES et a pour numéro de téléphone 04 76 33 33 36.**

**Modalités de Formation du Contrat sur le Site Internet**

Compte Client

**Afin de passer commande en ligne sur le Site, il est nécessaire de créer un Compte Client. Pour la création de son compte, il sera demandé au Client d'indiquer les informations suivantes : Nom, Prénom, date de naissance. À l'issue de la création de son Compte Client, un e-mail de confirmation récapitulant les informations renseignées est envoyé au Client sur l'adresse qu'il aura préalablement renseignée. Le Client s'engage à fournir à la SEM SEDEV des données exactes, à jour, complètes et à en préserver l'exactitude. Le Client s'engage à ne pas créer de compte sous une fausse identité. Il appartient au Client de mettre à jour les données le concernant. L'identifiant de connexion est l'adresse e-mail du Client. L'accès au Compte Client est protégé par un mot de passe personnel et confidentiel. Le Client s'engage à le conserver secret et à ne le communiquer à des tiers à quelque titre que ce soit. Le Client est responsable de son mot de passe. S'il s'aperçoit que son compte fait l'objet d'une utilisation frauduleuse, le Client s'engage à le signaler immédiatement à la SEM SEDEV.**

Commandes

Le Client effectue sa commande sur le Site.

Il est précisé que **TOUTE COMMANDE EFFECTUÉE SUR LE SITE EST UNE COMMANDE AVEC OBLIGATION DE PAIEMENT.**

Toute commande vaut acceptation de la description des Produits et des prix en vigueur au jour de la commande.

Pour passer une commande en ligne sur le Site, le Client doit :

- — remplir son panier avec un ou plusieurs Produits ;
- — s'identifier avec son e-mail et son mot de passe s'il possède déjà un Compte Client, ou créer un Compte Client ;
- — renseigner l'adresse de facturation et/ou de livraison ;
- — choisir le mode de livraison.

En cochant la case "je certifie avoir pris connaissance des conditions de vente" puis en cliquant sur l'icône « valider », le client valide sa commande.

	<b>CONDITIONS GENERALES DE VENTE MULTI ACTIVITES SEM SEDEV - DOMAINE SKIABLE DE VARS</b>	
--	--	--

SEM SEDEV – 3 COURS G.ROHNER – 05560 VARS LES CLAUD  
TEL 04.92.46.51.04 – FAX 04.92.46.62.30 -[semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr) Société  
Anonyme au capital de 4 485 000€ - représentée par Mr Dominique LAUDRE, RCS Gap  
386250211 Numéro TVA intracommunautaire : FR 913 862 502 11

**Le récapitulatif des produits commandés s’affiche ensuite avec le montant total TTC de la commande et le détail des éventuels frais annexes tels que frais d’envoi.**

**Après avoir vérifié ce récapitulatif, le client confirme sa commande en cliquant sur l’icône de la carte bancaire qu’il souhaite utiliser pour régler sa commande ce qui l’amène au paiement ou sur l’icône @ANCV.**

**Ce double clic vaut acceptation sans réserve des présentes conditions particulières de vente et des conditions générales d’utilisation et confirmation définitive de sa commande par le client.**

La commande ne sera définitivement enregistrée qu’à la dernière validation de l’écran récapitulatif de la commande.

**Confirmation de commande**

Après avoir reçu l’autorisation de paiement, la SEM SEDEV adresse au client une confirmation d’acceptation de la commande par courrier électronique.

Cette confirmation de commande précise le montant exact facturé, l’indication des produits commandés et leur quantité, les modalités de livraison de la commande et renvoie aux présentes Conditions Générales de Vente. Cet accusé de réception vaut acceptation de la commande par la SEM SEDEV et validera la transaction. Le Client accepte que les systèmes d’enregistrement de la commande valent preuve de l’achat et de sa date. En conservant cet e-mail et/ou en l’imprimant, le Client détient une preuve de sa commande que la SEM SEDEV lui recommande de conserver.

**Le client peut suivre sa commande dans son compte onglet « commande »,**

Paiements sécurisés

**Le paiement sécurisé par carte bancaire est effectué par la Banque Populaire**

**Le paiement est effectué en TPE virtuel à paiement immédiat. A aucun moment, la SEM SEDEV n’a connaissance des numéros que le client doit fournir.**

**Les commandes de produits SEM SEDEV payés par carte bancaire seront confirmées par un mail une fois qu’elles ont fait l’objet d’un accord de la part de l’organisme bancaire du client et celui de la SEM SEDEV.**

**Le refus de l’autorisation de débit du compte bancaire du client par sa banque entraîne de ce fait l’annulation du processus de validation de la commande**

Livraison des forfaits achetés via le Site

**Délais et modalités**

**Les titres Multi-activités achetées à distance seront, au choix du Client :**

- retirées sur les automates de vente le permettant (Liste actualisée sur le site de vente en ligne) ou en caisse.

**La SEM SEDEV ne saurait être tenue responsable en cas de force majeure ou en cas de perturbation, grève totale ou partielle des services postaux, des moyens d’acheminement et de transport.**

Problèmes de livraison ou oublis des forfaits livrés

**Si les titres multi-activités commandées sont oubliées par le client à son domicile et après les vérifications usuelles, il devra se munir de sa confirmation d’achat, et s’adresser une fois sur place à l’un des points de vente afin de retirer de nouveaux forfaits : des frais de traitement de 5€ de frais de dossier par forfaits seront alors exigés en sus.**

**Absence de droit de rétractation applicable aux ventes conclues sur le Site**

Conformément aux termes de l’article L221-28 12° du Code de la consommation, nous vous informons que vous ne pouvez pas exercer de droit de rétractation lors de la réservation à distance de prestations « de prestations de services d’hébergement autres que d’hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de location de voitures, de restauration ou d’activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ». En conséquence, vous ne pouvez pas bénéficier de la faculté de rétractation pour les Prestations proposées dans le cadre de ces Conditions de Vente.

**Propriété intellectuelle**

	<b>CONDITIONS GENERALES DE VENTE MULTI ACTIVITES SEM SEDEV - DOMAINE SKIABLE DE VARS</b>	
--	--	--

SEM SEDEV – 3 COURS G.ROHNER – 05560 VARS LES CLAUD  
TEL 04.92.46.51.04 – FAX 04.92.46.62.30 -[semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr) Société  
Anonyme au capital de 4 485 000€ - représentée par Mr Dominique LAUDRE, RCS Gap  
386250211 Numéro TVA intracommunautaire : FR 913 862 502 11

**Tous les éléments du Site de la SEM SEDEV sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de la SEM SEDEV. Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site sans accord préalable express de la SEM SEDEV. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord préalable express de la SEM SEDEV**

#### **Responsabilités et garantie**

**La SEM SEDEV, n'est tenue, pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne, qu'une obligation de moyen.**

**La responsabilité de la SEM SEDEV ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment, une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus Informatique et d'une manière générale, tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.**

**Le client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'internet, en particulier ses performances techniques, le temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.**

#### **Modes de preuves**

**La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire ou la confirmation finale de la commande par le client sont assimilées à la signature manuscrite visée à l'article 1367 du code civil et à la conclusion d'un contrat sous forme électronique au sens des articles 1127-1 et 1127-2 du code civil français Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le module de vente en ligne.**

**Le client doit conserver impérativement le courriel de commande, seul ce document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande, notamment à l'occasion d'un contrôle sur les remontées mécaniques. Les informations relatives à la validité du titre de transport et inscrites sur le support n'ont aucune valeur contractuelle.**

#### **Protection des données à caractère personnel.**

**Toutes les données bancaires demandées au client lors de la passation de commande sont protégées par un procédé de cryptage, certifié SYSTEMPAY. Le traitement des données personnelles tiré de la vente sur ce site internet a été régulièrement déclaré auprès de la CNIL. Les informations que les clients communiquent sur le site permettent à la SEMSEDEV de traiter et d'exécuter les commandes passées sur le site.**

La SEM SEDEV s'engage à ne pas utiliser les données collectées à d'autres fins que celles susmentionnées (sauf réquisition d'une autorité judiciaire et/ou administrative compétente).

Vos données sont conservées en base active pendant la durée du Contrat ou 3 ans à compter du dernier contact avec vous, et en base archive pour une durée de 5 ans, durée de la prescription de droit commun.

Le destinataire des données est la SEM SEDEV.

La SEM SEDEV s'engage à prendre toutes précautions utiles pour préserver la sécurité des données communiquées et, notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en nous contactant [semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr) ou par courrier à SEM SEDEV – 3 COURS G. ROHNER -05560 VARS LES CLAUD Conformément à la loi « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée le 7 octobre 2016 et au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 Mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données personnelles vous concernant, d'un droit à la limitation de traitement, d'un droit d'opposition au traitement, d'un droit de retrait du consentement et du droit à la portabilité des données. Vous pouvez exercer vos droits en contactant la SEM SEDEV par mail à [semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Enfin, vous avez le droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort.

#### **Archivage**

**L'archivage des commandes est effectué par le service clientèle de la SEM SEDEV conformément à l'article L134-2 du Code de la consommation. Dans ces conditions, le client peut ainsi accéder à sa commande archivée en faisant la demande écrite auprès dudit service à l'adresse susvisée.**

**Droit pour le consommateur de s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique**

	<b>CONDITIONS GENERALES DE VENTE MULTI ACTIVITES SEM SEDEV - DOMAINE SKIABLE DE VARS</b>	
--	--	--

SEM SEDEV – 3 COURS G.ROHNER – 05560 VARS LES CLAUX  
TEL 04.92.46.51.04 – FAX 04.92.46.62.30 -[semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr) Société  
Anonyme au capital de 4 485 000€ - représentée par Mr Dominique LAUDRE, RCS Gap  
386250211 Numéro TVA intracommunautaire : FR 913 862 502 11

**Conformément aux dispositions de l'article L.223-2 du Code de la Consommation, le Client est informé de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique.**

<b>CONDITIONS PARTICULIERES APPLICABLES AUX ACTIVITES</b>
---

### **ACTIVITE PISCINE**

Le Client pourra accéder à la piscine située au Point Show à Vars les Claux

Le Client déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur mis à sa disposition à la Piscine, qui contient notamment les règles d'hygiène suivantes et y adhérer sans restriction ni réserve :

- Interdiction de fumer à l'intérieur de l'établissement
- Port d'un maillot de bain.
- Emploi d'une serviette obligatoire.

**L'activité proposée pouvant occasionner des dommages corporels, le Client est informé de l'intérêt de souscrire une assurance prenant en charge ces dommages notamment une assurance accident de la vie.**

### **ACTIVITE LUGE D'ETE**

#### **Conditions d'exercice de l'activité**

- Le poids total de charge du wagon doit être de 150 kg maximum.
- Le conducteur doit être en mesure d'actionner les éléments de commande pendant toute la durée du trajet.
- Les personnes ne pouvant pas prendre place ou utiliser la luge de façon conforme à cause d'un handicap physique ou mental doivent être accompagnée d'un adulte ayant la capacité d'utiliser la luge.
- L'entrée dans l'installation est autorisée uniquement par les accès prévus à cet effet.
- Il est interdit :
  - o D'endommager les installations, les équipements d'exploitation et les wagons.
  - o De créer des obstacles.
  - o De mettre l'installation en mouvement sans autorisation.
  - o D'actionner de façon non autorisée les équipements servant au fonctionnement ou à la prévention des accidents ou d'effectuer d'autres manipulations susceptibles d'altérer le fonctionnement ou présentant un risque d'exploitation.
- Les utilisateurs doivent uniquement commencer et terminer le parcours aux emplacements prévus. Il est interdit de descendre ou de quitter le véhicule entre ces points.
- L'utilisation de l'installation est autorisée uniquement avec les wagons prévus à cet effet.
- Les accidents doivent être signalés immédiatement au personnel d'exploitation.
- Le passage sur le circuit n'est autorisé que dans le cadre de l'utilisation conforme des équipements de sécurité sur les wagons sur la station en amont et pour le transport en aval.
- Les intervalles de démarrage prescrits doivent être respectés.
- Le système de retenue des wagons ne doit pas être ouvert pendant le trajet. La ceinture doit rester fermée.
- Les animaux ainsi que les parasols, les cannes et autres objets encombrants, pointus ou autres objets en vrac ne doivent pas être emportés dans les wagons.
- Il est demandé de conduire avec prudence, notamment de :
  - Freiner en temps utile
  - Respecter les distances minimum
  - Rouler au pas à la fin du circuit
  - Adopter une vitesse de façon à ne pas se mettre soi-même ou les autres en danger
  - Ne pas rentrer en collision avec d'autres wagons. La personne à l'origine de la collision est responsable des conséquences.
  - Ne pas rouler trop lentement, ne s'arrêter qu'en cas d'urgence.

	<b>CONDITIONS GENERALES DE VENTE MULTI ACTIVITES SEM SEDEV - DOMAINE SKIABLE DE VARS</b>	
--	--	--

SEM SEDEV – 3 COURS G.ROHNER – 05560 VARS LES CLAUD  
TEL 04.92.46.51.04 – FAX 04.92.46.62.30 -[semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr) Société  
Anonyme au capital de 4 485 000€ - représentée par Mr Dominique LAUDRE, RCS Gap  
386250211 Numéro TVA intracommunautaire : FR 913 862 502 11

- Conserver le haut du corps dans le sens du parcours, ne pas se tourner, se coucher, se mettre à genoux ou se lever.
- Respecter les panneaux de signalisation et se concentrer sur la section suivante du parcours.
- Conducteur : Garder constamment les mains sur le levier de freinage.
- Respecter les consignes du personnel. En cas de non-respect des conditions de transport, l'utilisation est interdite.
- Le plus grand passager doit toujours être assis derrière. Le conducteur doit avoir une vue dégagée.
- **Les systèmes d'aide à la conduite servent à renforcer la sécurité mais ne dégagent pas l'utilisateur de son obligation de contrôle de la vitesse. L'utilisateur doit freiner le wagon lui-même.**

#### **Obligations de l'Utilisateur/ Client**

- Les enfants de moins de 3 ans ne doivent pas utiliser le circuit.
- Les enfants de moins de 8 ans doivent uniquement utiliser le circuit avec des personnes plus âgées (plus de 8 ans).
- Les personnes présentant des problèmes de santé susceptibles d'être aggravés par la pratique de la luge ainsi que les femmes enceintes ne doivent pas monter à bord.
- Les personnes sous l'influence de drogues (alcool, drogues, médicaments altérant la perception, etc.) ne doivent pas utiliser l'installation.
- Il est interdit de fumer pendant le parcours.
- Les vêtements lâches (ceintures, écharpes, lacets, etc.) ainsi que les tresses et nattes ne doivent pas être placés à proximité des rails ou des roues des wagons.
- Il est interdit de sortir les bras et les jambes ou de se pencher hors du wagon. Ne pas toucher les rails.
- L'utilisation de téléphones portables, d'appareils photo ou d'autres appareils électriques pendant le trajet est interdite.
- Il est également interdit de filmer le trajet.

#### **ACTIVITES REMONTEES MECANIQUES**

Cette activité est soumise :

- Aux présentes conditions générales et particulières de vente et,
- Aux conditions générales de vente et d'utilisation des forfaits de remontées mécaniques de la SEM SEDEV accessibles dans les points de vente ou sur le Site Internet [www.skypass.com](http://www.skypass.com).

#### **INFORMATION CO2 DES PRESTATIONS DE TRANSPORT**

En application de l'article L 1431-3 du Code des transports, la SEM SEDEV communique ci-après l'information CO2 relative aux prestations de transport par remontées mécaniques : Le CO2 transport pour un forfait journée sur le Domaine de Vars est de 185 g équivalent à un parcours en voiture de 1,4 km. Pour tout renseignement complémentaire, il convient de s'adresser au service suivant : SEM SEDEV – COURS G. ROHNER -05560 VARS LES CLAUD - France.

	<b>CONDITIONS GENERALES DE VENTE MULTI ACTIVITES SEM SEDEV - DOMAINE SKIABLE DE VARS</b>	
--	--	--

SEM SEDEV – 3 COURS G.ROHNER – 05560 VARS LES CLAUX  
TEL 04.92.46.51.04 – FAX 04.92.46.62.30 -[semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr) Société  
Anonyme au capital de 4 485 000€ - représentée par Mr Dominique LAUDRE, RCS Gap  
386250211 Numéro TVA intracommunautaire : FR 913 862 502 11

<b>CONDITIONS GENERALES - KART</b>
------------------------------------

Les présentes Conditions Générales et Particulières de Vente régissent les modalités des ventes conclues entre la SEM SEDEV, SA d'économie mixte à conseil d'administration au capital de 4.485.000€, dont le siège social est situé Hôtel de Ville -05560 VARS LES CLAUX – inscrite au RCS de GAP sous le numéro 86250211, et tout consommateur effectuant un achat de la carte multi-activités, dans un point de vente, dans des automates ou sur le Site Internet <https://skipass.vars.com>. Elles sont rédigées en français dans leur version originale qui seule fait foi et prévaut sur toute autre version.

**Les Conditions Générales sont accessibles par le Client sur le Site internet <https://skipass.vars.com> ainsi que dans les points de vente à tout moment.**

**Le Client déclare avoir pris connaissance des dispositions suivantes avant de passer commande d'une carte Multi-activités.**

#### 6- Définition

##### Durée de la location

La location vaut pour une descente unique qui ne peut, en tout état de cause, excéder une heure. Cette durée prend effet au moment où le Client prend possession du Kart (ci-après le Matériel) et des accessoires qui lui sont fournis. Le Client dispose préalablement d'un temps non compris dans le temps de location permettant de réaliser un état des lieux du matériel, une présentation du matériel, des équipements et de leur fonctionnement. Pour cela le Client doit être présent 10 minutes avant l'heure de rendez-vous initialement programmée. Les risques sont transférés lors de la remise du Matériel et des accessoires au Client qui en assume alors la garde sous son entière responsabilité, celui-ci s'engageant à les utiliser en toutes circonstances « en bon père de famille ».

##### Mise à disposition et restitution

Le Client reconnaît qu'il a reçu du Matériel en bon état de marche. Un état des lieux du Matériel est fait avant la prise en charge. Toute éventuelle remarque est mentionnée par écrit dans un document remis au Client. Un nouvel état des lieux du matériel est fait à la restitution. Lors de la restitution, le matériel est examiné et une notification est faite au Client de toute dégradation ou manque affectant le matériel. Si le matériel a été abimé ou endommagé ou détérioré, le Client indemniserà alors la SEM SEDEV à hauteur des réparations nécessaires (sur présentation d'un devis) pour remettre en état le Matériel et/ou permettre l'usage du matériel conformément à sa destination normale. Dans ce cas, la SEM SEDEV sera bien fondée à conserver le dépôt de garantie qui sera encaissé si le Client ne paie pas le montant des travaux de réparation des dommages causés dans le délai d'un mois suivant la présentation du devis de réparation. A compter de la date de cessation du présent contrat de location jusqu'à la date de restitution du Matériel à la SEM SEDEV, le Client reste seul responsable vis-à-vis de la SEM SEDEV de toute dégradation et/ou destruction totale ou partielle susceptible d'affecter le Matériel.

Le Client est tenu de réparer tout préjudice subi par la SEM SEDEV du fait de la non-restitution de tout ou partie du Matériel ou du retard apporté à cette restitution.

Par ailleurs, tout retard de restitution non autorisé par la SEM SEDEV donnera lieu à la facturation de plein droit et sans formalité préalable au Client des frais de location d'un montant de 50 (cinquante) euros par heure de retard entamée.

##### Dépôt de garantie

Le Client verse à la SEM SEDEV le jour de la régularisation de la commande, une somme de 2.300 euros par kart loué à titre de dépôt de garantie. A défaut, la commande sera considérée comme caduque. La somme remise à titre de dépôt de garantie ne produit pas d'intérêts et est restituée au Client dans les huit jours suivants la restitution du matériel déduction faite des sommes qui pourraient être dues à la SEM SEDEV au titre des indemnités ou des frais de remise en état, conformément à l'article « MISE A DISPOSITION ET RESTITUTION » des présentes Conditions Générales. La SEM SEDEV est expressément autorisée à procéder à la compensation entre toutes les sommes dues par le Client et la somme versée au titre du dépôt de garantie, dès lors que ces sommes sont liquides, certaines et exigibles.

	<b>CONDITIONS GENERALES DE VENTE MULTI ACTIVITES SEM SEDEV - DOMAINE SKIABLE DE VARS</b>	
--	--	--

SEM SEDEV – 3 COURS G.ROHNER – 05560 VARS LES CLAUX  
TEL 04.92.46.51.04 – FAX 04.92.46.62.30 -[semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr) Société  
Anonyme au capital de 4 485 000€ - représentée par Mr Dominique LAUDRE, RCS Gap  
386250211 Numéro TVA intracommunautaire : FR 913 862 502 11

### Exercice de l'activité

L'activité kart consiste en une descente ludique sur un kart à trois roues, sur un itinéraire linéaire, tracé, réglementé, aménagé, signalé et balisé, de dénivelé négatif et pouvant être emprunté en itinéraire partagé avec d'autres utilisateurs (VTT, piétons,...). Cet itinéraire est accessible depuis le sommet du Télémix de Chabrière et pourra évoluer en fonction des conditions climatiques. L'hiver, l'activité se déroule sur le domaine skiable, en dehors des horaires d'ouvertures des pistes. En été, les Karts sont accessibles tous les jours, en activité libre.

### Obligations du locataire

La location d'un kart inclut obligatoirement le port d'un casque.

L'activité nécessite la possession d'un titre de transport remontées mécaniques piéton en cours de validité donnant accès au télémix de Chabrières.

La taille minimum requise est de 1,40 m. Il est recommandé au Client de prévoir une tenue adaptée (chaussures fermées, pantalon, tee-shirt à manches longues et lunettes). Les enfants âgés de moins de 16 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Les enfants sont sous la responsabilité des parents. Le kart est une activité à risque de chute. Le Client s'engage à pratiquer cette activité en ayant pleinement conscience des risques possibles encourus. Le Client atteste avoir les aptitudes physiques, mentales et techniques suffisantes pour pratiquer cette activité. L'activité est interdite aux femmes enceintes, aux personnes souffrant de troubles cardiaques ou de problèmes de dos. Tout Client n'utilisant pas le casque en assurera seul les risques et conséquences sans que la responsabilité de la SEM SEDEV ne puisse être recherchée.

Le Client doit respecter les consignes d'utilisation du bien loué données par la SEM SEDEV. En cas d'infraction aux règles de conduite, de prudence ou aux consignes d'utilisation le Client est seul responsable et répond des sinistres, dommages éventuels y compris à lui-même et de leurs conséquences. Le Client s'engage à utiliser le bien loué avec les soins et diligences requises.

Il est strictement interdit au Client d'intervenir sur le matériel en cas de panne sans l'accord de la SEM SEDEV.

### Assurance

L'activité proposée pouvant occasionner des dommages corporels, le Client est informé de l'intérêt de souscrire une assurance prenant en charge ces dommages notamment une assurance accident de la vie.

### **7- Paiement**

Le paiement du prix est exigible au moment de la commande.

**Les paiements sont effectués par carte bancaire (Visa, Eurocard, Master Card,), espèces, chèques ou chèques vacances nominatifs émis par l'ANCV dans la limite de 50% du montant total de la commande..**

### **8- Remboursement**

Dans le cas où Le titre ne serait pas utilisé du fait du consommateur, elle ne sera ni remboursée ni échangée. Le titre devra être consommée durant les mois de juillet et août 2025. Au-delà, elle ne pourra plus être utilisée et ce, sans qu'il soit procédé à son remboursement, ni à un report de validité.

### **9- Droit applicable – Règlement des litiges**

Les présentes conditions générales sont soumises au Droit Français.

Toute réclamation devra être adressée, en premier lieu, à la SEM SEDEV dans un délai de 1 mois suivant la survenance de l'événement à l'origine de ladite réclamation, sans préjudice des voies et délais légaux pour agir en justice, à l'adresse suivante : SEM SEDEV – 3 COURS G. ROHNER -05560 VARS LES CLAUX – France.

A défaut de réponse satisfaisante dans le délai ci-dessus mentionné, vous pourrez recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends et notamment en ayant recours, gratuitement, dans le délai d'un an à compter de votre réclamation, au médiateur Tourisme et Voyage qui peut être saisi :

	<b>CONDITIONS GENERALES DE VENTE MULTI ACTIVITES SEM SEDEV - DOMAINE SKIABLE DE VARS</b>	
--	--	--

SEM SEDEV – 3 COURS G.ROHNER – 05560 VARS LES CLAUX  
TEL 04.92.46.51.04 – FAX 04.92.46.62.30 -[semsedev@sedev.fr](mailto:semsedev@sedev.fr) Société  
Anonyme au capital de 4 485 000€ - représentée par Mr Dominique LAUDRE, RCS Gap  
386250211 Numéro TVA intracommunautaire : FR 913 862 502 11

- Directement sur le site :<http://www.mtv.travel> ou,
- Par courrier à l'adresse suivante : MTV Médiation Tourisme Voyage -BP 80 303- 75823 PARIS cedex 17.

Vous pourrez également, afin de résoudre votre litige, accéder à la plateforme européenne de règlement des litiges en ligne prévu par le règlement (UE) n° 524/2013 du 21 mai 2013 relatif au règlement en ligne des litiges de consommation, notamment transfrontaliers, en suivant le lien <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

**En cas d'échec de cette médiation, ou si vous ne souhaitez pas y recourir, vous demeurez libre de soumettre votre différend aux tribunaux**

**compétents.**

**Obligations du locataire : La location d'un kart inclut obligatoirement le port d'un casque.**

Cette activité est soumise :

- Aux présentes conditions générales et particulières de vente et,
- Aux conditions générales de vente et d'utilisation des forfaits de remontées mécaniques de la SEM SEDEV accessibles dans les points de vente ou sur le Site Internet [www.skypass.com](http://www.skypass.com).

#### **INFORMATION CO2 DES PRESTATIONS DE TRANSPORT**

En application de l'article L 1431-3 du Code des transports, la SEM SEDEV communique ci-après l'information CO2 relative aux prestations de transport par remontées mécaniques : Le CO2 transport pour un forfait journée sur le Domaine de Vars est de 185 g équivalent à un parcours en voiture de 1,4 km. Pour tout renseignement complémentaire, il convient de s'adresser au service suivant : SEM SEDEV – COURS G. ROHNER -05560 VARS LES CLAUX - France.